

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 juin 2020

DIRECTEUR D'ÉCOLE - (N° 2951)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° AC43

présenté par
Mme Thill

ARTICLE 4

Supprimer l'alinéa 1.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le cumul de responsabilités autorisé par le présent alinéa existe déjà dans la pratique. Cet alinéa est donc inutile et cet amendement vise à le supprimer.